



MAIRIE DE MAUPERTHUIS
DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE
Arrondissement de Meaux
Canton de Coulommiers

RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

DEPOT DU TABLEAU DE RECTIFICATION

Le maire de la commune de MAUPERTHUIS informe les électeurs que le tableau rectificatif de la liste électorale a été déposé aujourd’hui le 19 décembre 2025 au secrétariat de la Mairie, où ils pourront se présenter pour en prendre connaissance.

Tout citoyen omis peut réclamer son inscription et tout électeur inscrit sur la liste électorale de la commune peut réclamer l’inscription ou la radiation d’un électeur omis ou indûment inscrit, du 20 au 30 décembre 2025 devant le Juge du Tribunal d’Instance.

Mauperthuis, le 19 décembre 2025

Le Maire,

Dominique CARLIER

